Confédération Française des Retraités

VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »



Compte rendu hebdomadaire N°43-2026

Destinataires : Voir liste de distribution (e-mails)

NATURE/ORIGINE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	INSTANCE CONCERNÉE			(*)	COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.		
Travaux du Sénat **NOUVEAU**	**Semaine 44**		X			R.A.S. nous concernant.
Article de presse **NOUVEAU**	**Épargne des retraités/Dette publique**			X		L'article de presse joint décrit une « nouvelle idée » pour pénaliser les retraités, celle de faire contribuer leur épargne à la réduction de la dette publique ! Un « économiste du bien commun » qui considère donc que seule l'épargne des retraités serait un bien commun (sic) ?
Info LSQ **NOUVEAU**	**Cumul emploi-retraite**			X		L'info jointe indique que dans le cadre de la réforme du cumul emploi-retraite, un nouveau projet de décret a été transmis mi-octobre à la CNAV (pour une application au 1er janvier prochain) fixant le seuil d'écrêtement de la pension de retraite à 7 000 €.
Info Service Public **NOUVEAU**	**Plafond sécurité sociale 2027**			X		Au 1er janvier prochain, le PASS sera augmenté de 1,7 %, soit une valeur mensuelle de 4 075 € *vs* 4 005 € en 2026. Rappelons que l'augmentation de ce plafond ne sera pas sans incidence sur les ressources collectées par l'Agirc-Arrco dont les cotisations sont calculées au-delà du PASS (voir document joint).
Info Service Public **NOUVEAU**	**Assurance vieillesse des aidants**			X		L'info jointe détaille les conditions dans lesquelles l'absence d'activité professionnelle pour exercer le rôle d'aidant permet de continuer à cotiser pour la retraite.
Info Institut Santé **NOUVEAU**	**Pouvoir d'achat et accès à la santé des retraités de la classe moyenne**			X		L'info jointe mesure l'impact du PLFSS 2027 sur le pouvoir d'achat et l'accès à la santé des retraités de la classe moyenne ; l'info dénonce en conclusion l'absence de réforme structurelle et son incompatibilité avec les objectifs de la protection sociale définis en 1945.
Info Agirc-Arrco **NOUVEAU**	**Aide à la mobilité des personnes âgées**			X		L'Agirc-Arrco propose « Sortir Plus », un service d'accompagnement sans conditions de ressources et sans frais en mettant à disposition un accompagnateur professionnel pour différents besoins dans la limite d'une enveloppe budgétaire annuelle et personnelle.

Émetteur : Roger BARROT

(*) Importance signalée : HAUTE MOYENNE FAIBLE

25 octobre 2026